

Réf: Dossier 247017

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « SUPER CIMENT »

Siège Abidjan, Treichville, ABIDJAN TREICHVILLE  
AVENUE 08, Lot 44, Ilot 68

Aux termes de la DNSV et des Statuts AUTHENTIQUES en date du 28/08/2023 reçus par Me GNAKOURI D. AMOS, et enregistrés au CEPICI le 06/09/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SUPER CIMENT »

Objet : - LA VENTE DE CIMENTS ; - LA VENTE DE CARREAUX ET FERS ;

- LA PARTICIPATION DE LA SOCIETE DANS TOUTES ENTREPRISES OU SOCIETES IVOIRIENNES OU ETRANGERES, CREEES OU A CREER, POUVANT SE RATTACHER A L'OBJET SOCIAL.

ET GENERALEMENT, TOUTES OPERATIONS INDUSTRIELLES, COMMERCIALES, FINANCIERES, MOBILIERES ET IMMOBILIERES POUVANT SE RATTACHER DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT A L'UN DES OBJETS CIDESSUS DEFINIS AINSI QU'A TOUS OBJETS SIMILAIRES OU CONNEXES OU SUSCEPTIBLES D'EN FACILITER L'APPLICATION OU LE DEVELOPPEMENT LE TOUT TANT POUR ELLE-MEME QUE POUR LE COMPTE DES TIERS.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Treichville, ABIDJAN TREICHVILLE  
AVENUE 08, Lot 44, Ilot 68

Dirigeant(s) M SACKO MOUSSA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-10913 du 03/10/2023 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°70560/GTCA/RC/2023 du 03/10/2023

